

Apostrophe 45, 28 juillet 2015

Transparence : Jean-Pierre Sueur voulait aller encore « plus loin »

mar, 28/07/2015 - 12:12 | rzampa
Politique



Image: [\[1\]](#)

TRANSPARENCE - Les déclarations de patrimoine des députés et sénateurs français sont, pour la première fois, consultables dans la préfecture de leur département d'élection depuis le 13 juillet. Il s'agit d'une application des lois prises après l'affaire Cahuzac de 2013.